**FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES D’INTERET DEPARTEMENTAL**

L’objectif de l’aide est de soutenir l'organisation de manifestations d’intérêt départemental à caractère artistique et culturel (spectacle vivant, musique, danse, audiovisuel…) contribuant au maillage durable du territoire départemental et à la diversité des formes d’expression. Ce fonds s’adresse aux manifestations ou évènements récurrents limités dans le temps avec une périodicité de programmation annuelle, biennale ou triennale.

**5 catégories :**

**1 - Manifestations culturelles d’ampleur départementale**, durablement ancrées sur le département, contribuant à l’attractivité et au rayonnement du territoire, ayant un niveau artistique confirmé et une organisation professionnelle.

**2 - Manifestations culturelles présentant un enjeu artistique particulier** (sculpture contemporaine, musiques rares, land art, ...).

**3 - Manifestations contribuant à la promotion du cinéma en milieu rural.**

**4 - Manifestations ou projets culturels ayant une dimension territoriale et citoyenne**, comprenant nécessairement une phase de présentation au public, affichant une dominante artistique, avec des artistes associés, impliqués, voire porteurs du projet.

**5 - Manifestations affichant une envergure plus modeste,** mais que le Département souhaite accompagner pour un développement futur en raison de leur contenu et/ou de leur implantation.

**Les expositions** ne peuvent être prises en compte que lorsqu’elles présentent à la fois un intérêt exceptionnel, un enjeu artistique particulier, une ampleur de nature à avoir - a minima - un retentissement départemental et qu’elles comportent un volet significatif de médiation culturelle et présentent un caractère récurrent.

Sont exclues de ce fonds :

* Les manifestations à caractère festif organisées dans le cadre d'une commémoration, d'un anniversaire ou d'un événement particulier et exceptionnel.
* Les stages, formations, ateliers ou résidences d'artistes.
* Les supports promotionnels
* Les manifestations d’une seule journée ne comportant pas d’action culturelle significative inscrite dans le temps et le territoire de référence quelle que soit leur ampleur.